

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_028 | Ultimes papiers.CollectionBoite_028-5-chem | Sénèque. Dite `Pile III`. ItemLa notion de clémence chez Sénèque](#)

La notion de clémence chez Sénèque

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb028_f0563

SourceBoite_028-5-chem | Sénèque. Dite `Pile III`.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

La notion de réserve chez
Sénèque.

- La réserve est une partie d'une vertu
fondée qui est la tempérance.

La réserve, c'est la tempérance chez qui
qui a le pouvoir de "se contenir";
et le consilium nous fait
un iudex qu'il rend un iudex.

- cette vertu se trouve dans le gouvernement
(1; 5, 2) ; c'est la prudence qui dit la mesure au roi
dans les lois (2; 11, 4 - 12, 3)

- La réserve n'est pas la mesure, elle
est inhérente ;

↳ la modestia revient de distinguer celle
auquel on peut s'adresser, mais qu'il faut se
contenir ; et ceux auxquels il ne faut pas.

- Augustin est "consilium" mais ^{pas} ^{pas} se

jeune ~~de~~ New York, c'est dit.

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]